

Le dernier groupe de travail du dialogue social messin de cette mandature a eu lieu ce mardi 13 décembre. Il était l'occasion d'échanger sur le bilan social, le télétravail, l'installation à l'ancienne gare et la réorganisation du SNTDA. La CFDT a rappelé ses positions et demandé quelques clarifications.

BILAN SOCIAL

Beaucoup de chiffres peu d'interprétation

Un bilan social au 31 décembre 2021 au format calqué sur celui de la DG est présenté par la direction.

La CFDT regrette l'absence de commentaire sur ce bilan très détaillé et de proposition d'un plan d'action.

Par exemple, elle constate de nombreux écrêtage dans certaines équipes qui relève sûrement d'une charge de travail trop élevé. Elle interroge également sur les politiques de recrutement et d'intégration à venir, la question des départs à la retraite et l'accompagnement des Seniors, etc.

Avec la mise en place du comité de CDIisation et d'intégration, la Direction des Ressources Humaines à la DG a repris la main. Les conditions dépendent donc d'une politique nationale.

La direction confirme qu'il n'y a pas de création de poste de prévu au centre de Metz pour le moment malgré les réorganisations. Il n'y a de recrutement prévu à la Place de l'Emploi Public (PEP) que si un poste devient vacant car personne du centre ne se positionne dessus.

La CFDT, avec les autres OS, déplore le peu de données sur les interventions de la médecine de prévention. Elle demande notamment d'avoir une information chiffrée sur le nombre d'adaptation de poste acceptées et ou partiellement refusées. Elle demande également le nombre de rendez-vous pris avec le médecin de prévention et si les rendez-vous obligatoires ont pu être tenus.

La direction prend note de cette demande et tentera d'étoffer le bilan 2023 avec ces informations.

La CFDT espère que le nouveau comité Social d'Administration local du Grand-Est sera l'occasion d'avoir plus de réponses aux différentes questions que ce bilan social soulève.

Astreintes au CEI

Concernant les astreintes, les organisations syndicales demandent si des astreintes sont à prévoir en 2023 avec le déménagement des Shelters.

La direction répond que cela dépendra des urgences et qu'on ne peut prédire. Les interventions sur les sites d'Osny et Nantes se font essentiellement par des intervenants sous contrat. La majorité du temps, les interventions se font à

distance. Ils peuvent dans des cas d'urgence intervenir sur site.

RÉORGANISATION DU SNTDA

Une présentation de la réorganisation du SNTDA a été faite au syndicat et aux agents concernés.

La direction veut faire ce changement en concertation avec les agents.

La CFDT approuve le fait de consulter les agents à tout moment du scénario de réorganisation. Elle alerte cependant sur l'importance de prendre en compte l'avis des agents et de revenir vers eux pour leur signaler l'impact qu'ont eu leurs réflexions.

La CFDT demande à la direction d'être vigilante sur l'accompagnement des agents. S'orienter vers plus d'expertise peut être une bonne chose mais il faut prendre en compte les agents. Tous ne sont pas experts ou n'ont pas vocation à l'être. Il faut former les agents volontaires.

La direction est consciente des enjeux et prévoit d'impliquer les conseillers en parcours de professionnels (CPP) et ses encadrants. Elle s'assure que ces derniers soient formés à l'accompagnement du changement et aient les outils nécessaires. Elle diffusera notamment prochainement un rapport sur l'accompagnement du changement censé guider les encadrants.

La CFDT veillera à ce que les dispositifs d'accompagnement soient bien mis en œuvre. Elle s'assurera que la priorité dans la mobilité soit donnée aux agents dont le poste est fermé ou évolue.

La réorganisation va se faire à effectif constant, même si à moyen terme, l'objectif affiché est des charges entre 2023 et 2025 est en baisse. D'autres travaux devraient palier la baisse de charge potentielle.



TELETRAVAIL

La direction a présenté un bilan du télétravail Messin.

La CFDT a rappelé sa volonté d'appliquer pleinement la circulaire ministérielle qui prévoit jusqu'à 3 jours de télétravail par semaine. Elle demande à ce que le bilan du centre de Metz sur le télétravail présente les jours de présence obligatoires dans chaque équipe afin de mieux comprendre la situation des agents.

INSTALLATION À L'ANCIENNE GARE

Chauffage

Les organisations syndicales relèvent des problèmes de portail, de chauffage et de sécurité incendie. La CFDT s'inquiète des problèmes déjà présents dans un bâtiment qu'on n'a même pas encore été inauguré. Les travaux de peinture et menuiserie sont encore loin d'être achevés.

Pour la CFDT il est inadmissible que les problèmes de chauffages ne soient pas résolus malgré une première intervention. Si le problème persiste il va falloir trouver une solution (installation de bureau dans des salles de réunion, télétravail, ...) pour éviter que les agents ne soient contraints d'utiliser leur droit de retrait.

La direction relève le fait que cela dépend de la société SPIE qu'elle va faire revenir au plus vite.

On peut vite se sentir démunis face à ces multiples problèmes qui ne peuvent être réglés que par l'intervention des professionnels extérieurs à l'Insee. **N'hésitez pas à nous faire remonter les avancées de la situation dans vos bureaux.**

Par ailleurs, malgré la nécessité de réduire notre consommation de chauffage, en fonctionnement « normal », les chauffages de l'Ancienne gare continuent de tourner la nuit et le week-end. Pensez à les éteindre avant vos départs ces prochains jours !

Ventilation

La CFDT alerte que certaines ventilations au plafond sont devenues des souffleries d'air froid sur le dos des agents : par

faute de maintenance, des agents ont fermé eux même les souffleries.

La direction affirme que le courant d'air est dû aux fenêtres qui sont mal isolées et que le problème devrait être résolu une fois que le prestataire aura résolu ce problème.

Pour la CFDT ce n'est pas forcément cela : il faut que l'entreprise vienne régler les ventilations.

Parking

La CFDT avait demandé la possibilité d'autoriser les gens à sortir par la rue Henry Maret, en instaurant un double sens, comme cela se faisait sur le site de Malraux.

La direction a répondu défavorablement à cette demande.

La CFDT constate que certains agents et certains résidents sortent par la rue Henry Maret malgré le panneau d'interdiction. Elle préconise un panneau de priorité plutôt qu'une stricte interdiction.

La direction prévoit plutôt un rappel à l'ordre aux agents.

L'utilisation du parking est réservée aux heures de bureau. Le portail devrait fermer les soirs et week-end.

La direction va faire un rappel aux agents pour éviter qu'ils ne se retrouvent coincés.

Inauguration

Toujours pas de date pour l'inauguration ! Nous vous souhaitons en attendant de belles fêtes de fin d'année.

NOUS REMERCIONS TOUS LES REPRÉSENTANTS SYNDICAUX QUI ONT ŒUVRÉ À VOS CÔTÉS CES 4 DERNIÈRES ANNÉES ET SOUHAITONS UN BON MANDAT AUX NOUVEAUX ÉLUS.

VOS REPRÉSENTANTS CFDT À CE CTSS

PRÉNOM	NOM	AFFECTATION
Prisca	BLANCARD	Permanente (DAR)
Martine	BLAISE	SNTDA